

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 20 mai 2003 à 19 h 45, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Madame Johanne Harvey
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Réjean Langlois
Madame France Désaulniers	Monsieur Steve Martin
Madame Sylvie Duchesne	Madame Nicole Périgny
madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur René Gélinas	Madame Diane Samson

AINSI QUE mesdames Sylvie Huot et Brunelle Lafrenière, commissaires représentantes du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Pierre Chénard, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée d'une vingtaine de personnes dont monsieur René Lang, président du syndicat du personnel de soutien accompagné de personnels de services de garde. Monsieur Martin Francoeur, journaliste pour « Le Nouvelliste » est aussi présent.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et de procès-verbaux de séances du conseil des commissaires.

Président

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 427 0503 :

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que
l'ordre du jour décrit au document 0503-11 soit adopté

en y ajoutant les articles suivants :

5.1 Félicitations.

5.2 Compte-rendu du comité de parents.

17.2 Transfert scolaire – Lac Édouard.

17.3 Projet d'entente – Festival d'été de Shawinigan.

QUE les articles 11.2 et 13.2 soient retirés de l'ordre du
jour.

Adopté unanimement

Adoption de
procès-verbaux

RÉSOLUTION 428 0503 :

Chaque membre présent du conseil des commissaires
ayant reçu copie de procès-verbaux des séances du
conseil des commissaires tenues les 6 et 13 mai 2003 au moins six heures avant le début de
la présente séance, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que le secrétaire
général soit dispensé de la lecture de ces procès-verbaux;

QUE les procès-verbaux de ces séances, inscrits sur les
documents 0503-12 et 0503-13, soient adoptés tel que rédigés.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, monsieur René Lang, président du
Syndicat des employés de soutien de la Mauricie (C.S.Q.) fait des représentations concernant
le plan d'effectif pour les postes en services de garde. Monsieur Lang dépose un document
d'analyse fait par le syndicat sur les services de garde et dans lequel il est notamment
demandé la création de postes permanents. Monsieur Lang souhaite que les membres du
conseil des commissaires en prennent connaissance avant l'adoption du plan d'effectifs en
personnel de soutien.

Madame Danielle Gagnon prend ensuite la parole. Madame Gagnon souligne qu'elle
représente 15 parents dont les enfants de l'école Saint-Joseph de Shawinigan devaient être
transférés vers une école de Grand-Mère. Madame Gagnon mentionne avoir été informée
par madame Maryse Demers, directrice des Services de l'enseignement aux jeunes, que ce
transfert ne sera pas nécessaire compte tenu de nouvelles inscriptions. Madame Gagnon
souligne qu'elle se présente tout de même à la séance du conseil des commissaires afin
d'obtenir l'assurance que ce transfert n'aura pas lieu. Sur ce, monsieur le président Jean-
Yves Laforest mentionne que madame Demers est la responsable de ce dossier et que si cette
dernière a mentionné qu'un transfert n'était plus nécessaire c'est que c'est vrai.

Président

Secrétaire

Madame Nathalie Bédard d'Hervey-Jonction fait ensuite une intervention pour porter à la connaissance des commissaires son opposition au transfert de sa fille en maternelle de l'école Masson vers l'école Le Sablon d'Or. Madame Bédard souligne que ses autres enfants fréquentaient l'école Le Sablon d'Or et ils ont été transférés à l'école Masson de Sainte-Thècle. Madame Bédard demande donc que sa fille fréquente la même école que ses autres enfants. Monsieur le président Jean-Yves Laforest comprend que les situations de transfert d'élèves sont difficiles à vivre mais rappelle les contraintes de décroissance de clientèle scolaire auxquelles fait face la commission scolaire. Monsieur le président réfère l'étude de la demande de madame Bédard à la directrice des Services de l'enseignement aux jeunes, madame Maryse Demers.

Madame Danielle Gagnon reprend la parole afin de déposer une pétition de plus de 500 signatures, recueillies sur l'initiative des élèves de l'école Saint-Joseph, contre leur transfert d'école.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue présente une recommandation quant au statut régulier d'un cadre. Il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Statut d'emploi
régulier à madame
Louise Dauphinais

RÉSOLUTION 429 0503 : CONSIDÉRANT que les directions d'école sont
soumises, en application de la politique de gestion, à une
période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT, au terme de cette période de
probation, que le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue a soumis un rapport
d'évaluation favorable pour madame Louise Dauphinais, directrice adjointe d'école
secondaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie
Dupont-Simard PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier au poste de
directrice adjointe d'école secondaire à madame Louise Dauphinais.

Adopté unanimement

Consécutivement et en référence aux sujets relatifs aux commissaires, des félicitations sont
adressées aux élèves de l'école secondaire Champagnat ayant participé au Festival des
harmonies et orchestres symphoniques du Québec.

Félicitations

RÉSOLUTION 430 0503 : CONSIDÉRANT que les harmonies débutante et
intermédiaire de l'école secondaire Champagnat ont
participées récemment au Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec
tenu à Sherbrooke;

CONSIDÉRANT les performances des harmonies parmi
250 participants de différentes catégories à savoir :

Président

Secrétaire

- ✓ Harmonie débutante (2^e secondaire) – 2^e place et note d'or avec très grande distinction (91 %);
- ✓ Harmonie intermédiaire (3^e secondaire) – 6^e place et note d'or (85 %);

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Duchesne PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves des harmonies débutante et intermédiaire de l'école secondaire Champagnat ainsi qu'aux intervenants impliqués particulièrement madame Diane Riverby et monsieur Marc Gervais.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, la commissaire représentante du comité de parents, madame Sylvie Huot, fait part du questionnement des parents concernant les horaires des écoles de la prochaine année scolaire versus les services de garde. Compte tenu que ce sujet va être discuté à l'article 13.1 de l'ordre du jour, il est convenu de considérer l'intervention de madame Huot à ce moment-là.

Dans un autre ordre d'idées, la directrice des Services de l'enseignement aux jeunes, madame Maryse Demers, fournit de l'information sur le Concours québécois en entrepreneurship 2003. Au terme des explications fournies par madame Demers, il est procédé au dépôt du document.

Document relatif
au Concours
québécois en
entrepreneurship
2003

RÉSOLUTION 431 0503 : Monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE que soit déposé le document 0503-14 relatif au Concours québécois en entrepreneurship 2003.

Adopté unanimement

Poursuivant, madame Demers donne des renseignements concernant le programme « Ça bouge après l'école ». Il est ainsi précisé que les écoles transmettront les projets au niveau régional pour le 16 juin prochain.

Les commissaires procèdent ensuite à l'adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2003-2004.

Calendrier des
séances ordinaires
du conseil des
commissaires pour
l'année scolaire
2003-2004

RÉSOLUTION 432 0503 : CONSIDÉRANT, en référence au Règlement relatif à la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, que les séances ordinaires du conseil des commissaires se tiennent à 19 h 30, au siège social de la commission scolaire, et ce, aux dates déterminées à chaque année scolaire par résolution du conseil des commissaires;

Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que soit adopté le calendrier des séances ordinaires du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2003-2004, décrit au document 0503-15.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Les membres du conseil des commissaires considèrent après cela les sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Après avoir reçu les explications de monsieur Bertrand Rodrigue, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées sur chacun des dossiers.

Démission pour fin
de retraite

RÉSOLUTION 433 0503 : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie a remis sa démission pour fins de retraite conditionnellement à l'application de la modalité de fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Madeleine Germain, secrétaire aux Services de l'enseignement aux jeunes et aux Services complémentaires en adaptation scolaire au centre administratif à Shawinigan, laquelle est effective à compter du 2 juillet 2003;

QUE soit appliquée, pour madame Madeleine Germain, la modalité de fin d'emploi demandée sous réserve de l'abolition d'un poste de secrétaire, consécutivement à sa retraite au 2 juillet 2003.

Adopté unanimement

Démission pour fin
de retraite

RÉSOLUTION 434 0503 : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie a remis sa démission pour fins de retraite conditionnellement à l'application de la modalité de fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Denis Ricard, magasinier classe I au centre administratif à Shawinigan, laquelle est effective à compter du 12 juillet 2003;

QUE soit appliquée, pour monsieur Denis Ricard, la modalité de fin d'emploi demandée sous réserve de l'abolition d'un poste de magasinier classe I, consécutivement à sa retraite au 12 juillet 2003.

Adopté unanimement

Démission pour fin
de retraite

RÉSOLUTION 435 0503 : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie a remis sa démission pour fins de retraite conditionnellement à l'application de la modalité de fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Roger Lacoursière, concierge au centre administratif à Shawinigan, laquelle est effective à compter du 8 août 2003;

Président

Secrétaire

QUE soit appliquée, pour monsieur Roger Lacoursière, la modalité de fin d'emploi demandée sous réserve de l'abolition d'un poste de concierge, consécutivement à sa retraite au 8 août 2003.

Adopté unanimement

Congés sans
traitement

RÉSOLUTION 436 0503 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont demandé un congé sans traitement pour l'année scolaire 2003-2004;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE d'accorder un congé sans traitement du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004 conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes :

- Boucher Éline, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan-Sud;
- Gélinas Nathalie, enseignante à l'école Saint-Georges à Shawinigan-Sud;
- Lafleur Lucie, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan-Sud;
- Périgord Manon, orthopédagogue à l'école Notre-Dame à Lac-à-la-Tortue;
- Turgeon-Bergeron Marie-Josée, enseignante à l'école de la Jeune-Relève à Shawinigan;

QUE soit accordé un congé sans traitement à madame Lucie Lafond, enseignante au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan, du 7 mai 2003 au 6 mai 2004.

Adopté unanimement

Congés
sabbatiques à
traitement différé

RÉSOLUTION 437 0503 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie, ont demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE d'accorder ce congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective, aux personnes suivantes :

- Damphouse Ginette, enseignante à l'école Dominique-Savio de Saint-Georges-de-Champlain, congé d'une demi-année soit les cents (100) derniers jours de l'année scolaire 2005-2006, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2003;
- Lépine Robert, enseignant en éducation physique à l'école Antoine-Hallé de Grand-Mère, congé d'une demi-année soit les cents (100) derniers jours de l'année scolaire 2005-2006, dans un plan de quatre (4) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2003;
- Moquin Louise, enseignante au préscolaire à l'école Saint-Joseph de Shawinigan, congé d'une durée d'une demi-année, soit les cents (100) derniers jours de l'année scolaire 2003-2004, dans un plan de deux (2) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2003;

Président

- Pelletier Denis, enseignant à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud, congé d'une durée d'une demi-année soit les cents (100) derniers jours de l'année scolaire 2004-2005, dans un plan de 4 ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2003;
- Poulin Francis, enseignant à l'école secondaire du Rocher de Grand-Mère, congé d'une durée d'une année soit l'année scolaire 2007-2008, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2003;
- Trépanier Julie-France, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud, congé d'une durée d'une demi-année soit les cents (100) derniers jours de l'année scolaire 2003-2004, dans un plan de deux (2) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2003;
- Tzavellas Érabklis, enseignant en anglais à l'école Notre-Dame de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, congé d'une durée d'une année soit l'année scolaire 2004-2005, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2003.

Adopté unanimement

Engagement

RÉSOLUTION 438 0503 :

CONSIDÉRANT, en raison de l'absence ou du départ de membres du personnel, que la commission scolaire doit combler plusieurs postes;

CONSIDÉRANT, que la commission scolaire a procédé à la tenue de comités de sélection et que ceux-ci ont soumis des recommandations quant à l'engagement du personnel;

CONSIDÉRANT également, l'application des dispositions pour combler un poste vacant découlant de la convention collective;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes dont les noms suivent, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de la convention collective :

- Simard Patrick, conseiller pédagogique en adaptation, poste de 35 heures/semaine, au centre administratif à Shawinigan, et ce, à compter du 21 mai 2003;
- Thellend Annie, technicienne en éducation spécialisée (Passe-Partout), poste de 15 heures/semaine, secteurs Mékinac et Centre-de-la-Mauricie, et ce, à compter du 21 mai 2003.

Adopté unanimement

Document relatif aux besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2003-2004

RÉSOLUTION 439 0503 :

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit déposé le document 0503-16 relatif aux besoins de personnel enseignant pour l'année scolaire 2003-2004.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Non-renouvellement

RÉSOLUTION 440 0503 :

gène des surplus;

CONSIDÉRANT que la prévision des effectifs du personnel enseignant pour la prochaine année scolaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE le non-renouvellement monsieur Yvon Marchand, enseignant à l'École forestière de La Tuque, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2003 en conformité avec la convention collective en vigueur.

Adopté unanimement

Mise en disponibilité

RÉSOLUTION 441 0503 :

gène des surplus;

CONSIDÉRANT que la prévision des effectifs du personnel enseignant pour la prochaine année scolaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE de mettre en disponibilité monsieur Raymond Goulet, enseignant à l'École forestière de La Tuque, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2003.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier, soumet une recommandation pour l'achat d'une rétrocaveuse requise par le Carrefour Formation Mauricie. Une résolution est alors adoptée pour autoriser cet achat.

Achat d'une rétrocaveuse par le Carrefour Formation Mauricie

RÉSOLUTION 442 0503 :

équipements plus modernes et la fine pointe de la technologie;

CONSIDÉRANT que le Carrefour Formation Mauricie (C.F.M.) désire offrir une formation de qualité avec des

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres sur invitation a été fait auprès de 6 fournisseurs pour l'acquisition d'une rétrocaveuse datant de 1996 à 1998 (voir description de l'article et tableaux comparatifs au document 0503-17);

CONSIDÉRANT qu'une seule firme possède l'équipement demandé, soit la compagnie Hewitt, qui a déposé 3 propositions;

CONSIDÉRANT que suite à l'inspection de ces machineries, le C.F.M. recommande l'acquisition du Carterpillar 426C;

CONSIDÉRANT que le règlement de « *Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* » stipule que les achats de plus de 50 000 \$ doivent être soumis à l'approbation du conseil des commissaires;

Président

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que le conseil des commissaires autorise l'achat d'une rétrocaveuse Caterpillar 426C, 1998, auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Hewitt au coût de 65 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE cet achat soit payé à même le produit de la vente du boteur D-6 autorisée par la résolution 213 1202 et vendu pour la somme de 80 000 \$, plus les taxes.

Adopté unanimement

En référence à l'article 13.1 de l'ordre du jour, le directeur des Services de l'informatique et responsable du transport scolaire, monsieur Denis Émond présente aux commissaires les résultats d'un sondage relatif à l'horaire des écoles au niveau régional et provincial (référence au document 0503-18) ainsi qu'un projet des horaires des écoles pour 2003-2004. S'ensuivent des discussions au cours desquelles madame Sylvie Huot soulève notamment une préoccupation des parents quant aux services de garde. Au terme de ces discussions, il est convenu de diffuser l'information auprès des parents par l'intermédiaire des directions d'école ainsi qu'auprès des médias.

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue et procèdent au dépôt de ce document.

Dépôt d'un résumé
de la
correspondance
reçue

RÉSOLUTION 443 0503 : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date du 20 mai 2003, décrit au document 0503-19.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

À ce moment-ci, soit à 20 h 57, il est procédé à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 444 0503 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

En conformité avec l'ordre du jour, des échanges ont lieu sur les dossiers du transport scolaire à Lac Édouard et sur le projet d'entente avec le Festival d'été de Shawinigan.

À 21 h 25, il est procédé à la réouverture au public et à l'ajournement de la séance.

Président

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 445 0503 :
des commissaires.

Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE
que soit rouverte au public la présente séance du conseil

Adopté unanimement

Ajournement de la
séance

RÉSOLUTION 446 0503 :
présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE
que soit déclarée ajournée au 27 mai 2003 à 19 h 30 la

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire